

L'aide au transport : le forfait Améthyste

Le forfait Améthyste permet de faciliter les déplacements dans les transports publics d'Ile de France. Il est valable un an à partir de sa date d'émission et il est renouvelable chaque année.

Le forfait Améthyste est accordé aux :

- personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables ;
- personnes handicapées percevant l'Allocation adulte handicapé (AAH) et titulaires d'une carte d'invalidité
- anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39/45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés de 39/45 âgés de 65 ans et plus.

La procédure

- Acquérir un passe Navigo mois/semaine dans les agences commerciales de la RATP ou sur www.navigo.fr
- Demander le forfait Améthyste auprès du Conseil départemental ou le demander à la mairie / au CCAS de votre domicile et compléter le dossier avec les pièces à fournir

Contact

Service aux usagers des transports du Conseil Départemental

Hôtel du Département
Bâtiment D, rez-de-chaussée,
2 avenue du Parc - 95032 Cergy-Pontoise
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 01 34 25 35 00 (uniquement le matin de 9h à 12h)

amethyste@valdoise.fr

Documents

[Formulaire forfait Améthyste](#)

Liens utiles

[Plus d'infos sur valdoise.fr](#)